

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST–LEBOURGNEUF
CONSEIL D'ADMINISTRATION
17 JANVIER 2024
Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)

Procès-verbal de la première rencontre régulière du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf tenue le 17 janvier 2024, à 19 h.

PRÉSENCES :

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente
M ^{me} Liane Bourdages	Vice-présidente
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière
M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire
M. Brann Blanchette-Émond	Administrateur
M. Jean Guylar Darcelin	Administrateur
M ^{me} Hélène Lancup	Administratrice
M. Jean Rochette	Administrateur
M. Louis-Simon Rochette	Administrateur
M. Martin Trudel	Administrateur
M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel-Lebourgneuf

ABSENCES

M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules –Les Méandres
------------------------------------	---

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Nathalie Cournoyer	Conseillère en urbanisme, gestion du territoire
M. Mathieu Ouellet	Technicien à la circulation et au transport - TMI
M. François Tremblay	Conseiller en développement économique - PAE
M. Hassan Es-Qalli	Ingénieur et chef d'équipe - TMI

Présence de 23 citoyens dans l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR DE LA DIXIÈME ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2023
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 24-01-01** Ouverture de l'assemblée
- 24-01-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-01-03** Assemblée publique de consultation concernant les modifications réglementaires requises pour un [nouveau projet résidentiel dans le prolongement de la rue des Gadelles](#) (zones 21627Hc et 21628Hc)
- 24-01-04** Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 décembre
- 24-01-05** Période d'information des membres du conseil municipal
- 24-01-06** Période de questions et commentaires du public
- 24-01-07** Suivi des dossiers en cours
- 24-01-08** Nouveaux dossiers
- Visite de la maison des aînées et alternative (info)
- 24-01-09** Suivi de la participation du conseil de quartier aux comités suivants :
- Table de concertation vélo
 - Comité des conseils de quartier des Rivières et de la Haute-Saint Charles
- 24-01-10** Assemblée générale annuelle:
- Date, heure et présidence (résolution)
 - Rapport annuel et états financiers (info)
 - Horaire et activité (discussion)
- 24-01-11** Correspondance, trésorerie et affaires internes
- Correspondance
 - Secrétariat
 - Trésorerie
- 24-01-12** Divers/varia
- 24-01-13** Levée de l'assemblée

24-01-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du conseil de quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

24-01-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR UNE PROPOSITION DE M. BRANN BLANCHETTE-EMOND DUMENT APPUYÉE PAR M. JEAN GUYLER DARCELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante : demande d'ajout au varia par M^{me} Bilodeau de la visite au député M. Mario Asselin.

ADOPTÉE

24-01-03 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION CONCERNANT LES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES REQUISES POUR UN NOUVEAU PROJET RÉSIDENTIEL DANS LE PROLONGEMENT DE LA RUE DES GADELLES (ZONES 21627HC ET 21628HC)

Présentation du projet de modification par M^{me} Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme pour la gestion du territoire, M. François Tremblay, conseiller en développement économique et M. Hassan Es-Qalli, ingénieur à la Ville de Québec. Le contenu de la présentation se retrouve dans les documents remis à tous les membres.

Cette demande d'opinion concerne les modifications réglementaires visant à permettre :

Modifications réglementaires

- Zones 21627HC et 21628HC

Une période de questions et de commentaires suit la présentation du projet de modification. On retrouve l'essentiel des propos qui y ont été exprimés dans le rapport de consultation joint en annexe du présent procès-verbal.

L'opinion du conseil de quartier est demandée. La proposition de modification réglementaire est soumise au vote.

Option A = Accepter les demandes de modification telles que présentées ce soir

Option B = Refuser les demandes de modification

Option C = Accepter avec un plan d'aménagement paysager

RÉSOLUTION 24-CA-01

PROJET DE MODIFICATION : RÈGLEMENT R.C.A.2V.Q. 368 modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21627HC et 21628HC.

IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ par le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le projet de *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q. 368 relativement aux zones 21627HC et 21628HC.*

ADOPTÉE

24-01-04 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARTIN TRUDEL D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{ME} HÉLÈNE LANCUP, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 12 décembre 2023.

ADOPTÉE

24-01-05 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère présente les principales activités à venir :

- Rappel de la remise de la motion de félicitations à M^{me} Ouellet au prochain conseil d'arrondissement qui se tiendra le 23 janvier 2024
- Loisirs Lebourgneuf : l'appel est lancé aux jeunes qui souhaiteraient être moniteurs ou aide-moniteurs.
- Carnaval de Québec : voir le [site](#) de la programmation.
- Conseil de Ville du 16 janvier : M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère indique avoir voté contre le sommaire PA2023-158 (Règlement modifiant le Règlement sur la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec relativement au secteur du centre majeur d'activité Lebourgneuf, R.V.Q. 3228), car le libellé peut porter à confusion.
- Le conseil d'arrondissement rencontrera les responsables de la Maison des aînés du CIUSSS de la Capitale-Nationale pour discuter des futurs aménagements pour faciliter les déplacements.
- Alertes de déneigement : rappel de texter « neige » à 64123 pour recevoir les textos concernant les avis de déneigement.
- Adoption du sommaire pour l'encadrement de l'usage de certains pesticides pour en interdire la vente et l'application. Le glyphosate sera interdit. Certains biopesticides seront toutefois autorisés.
- Gestion écologique des pelouses : la Ville de Québec offrira des formations gratuites au printemps pour traiter écologiquement les pelouses.
- Déneigement : la Ville de Québec investit 2,8 millions pour un projet de télémétrie qui fera en sorte qu'on puisse suivre le déneigement, dans le

but de diminuer les coûts et d'améliorer l'efficacité. Le système permettra éventuellement l'élaboration d'une carte publique qui pourra être consultée par les citoyens pour suivre les opérations de déneigement. À ce sujet, M^{me} Lancup émet une préoccupation au sujet du déplacement de la neige sur les petits terrains en cas de bordée abondante cette année.

- Démarche de participation publique dans le cadre du processus de [planification du secteur Louis XIV - Bastien](#) : aura lieu le mercredi 31 janvier à 19h au Centre communautaire Lebourgneuf.

24-01-06 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Q1 : Une citoyenne qui n'avait pas entendu parler du projet de sécurité routière demande des précisions sur le projet et suggère l'implantation d'un photo-radar permanent.

R1 : M. Trudel résume le projet RaLENTir.

R2 : M^{me} Boudreault-Bruyère explique que les appareils de photo-radar fixes ne sont pas efficaces à long terme puisque les citoyens ne maintiennent pas le changement de comportement dans le temps, mais que des appareils de photo-radar mobiles peuvent être installés.

Q2 : Une citoyenne indique avoir répondu au sondage concernant le programme de bon voisinage du projet carrière, avoir demandé un suivi, mais ne pas en avoir reçu.

R1 : M^{me} Boudreault-Bruyère indique qu'à la suite d'un changement de responsable, le projet est maintenant sous la responsabilité du PQM (Protection et qualité du milieu). M^{me} Boudreault-Bruyère ou M^{me} Gaudreau fera le suivi avec la citoyenne.

R2 : M^{me} Gaudreau rappelle à la citoyenne la démarche de participation publique qui se tiendra le 31 janvier.

24-01-07 SUIVI DES DOSSIERS EN COURS

- Concernant la recommandation d'émettre des avis publics en lien avec la présence de rongeurs : suivi fait, la réponse à venir.
- Concernant la RÉSOLUTION 23-CA-41 afin que la Ville de Québec vienne expliquer la démarche de planification urbaine pour les grands secteurs, une réponse a été reçue, mais celle-ci est très longue, est écrite dans un langage peu accessible et mentionne le PDAD (Plan directeur d'aménagement et de développement) qui date de 2005. M^{me} Bourdages indique que la résolution faisait la mention d'une présentation et non d'une énumération de multiples documents.

ATTENDU QUE la réponse de la Ville de Québec ne répond pas à la demande qui a été présentée dans la RÉSOLUTION 23-CA-41

RÉSOLUTION 24-CA-02

PLANIFICATION URBAINE DE LA VILLE POUR LE SECTEUR LEBOURGNEUF SUR UNE PROPOSITION DE M^{ME} LIANE BOURDAGES DUMENT APPUYÉE PAR MME LISE VILLENEUVE, il est UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf demande à la Ville faire une présentation, en personne, de sa vision et de ses orientations en matière de planification urbaine, pour le développement résidentiel et commercial pour les secteurs boulevards Lebourgneuf, Robert-Bourassa et Pierre-Bertrand.

ADOPTÉE

24-01-08

NOUVEAUX DOSSIERS

- Visite de la Maison des aînés et alternative du CIUSSS de la Capitale-Nationale (info)

M^{me} Lancup a reçu de M^{me} Suzie Cloutier une réponse positive à sa demande de faire une visite de la Maison des aînés lorsque celle-ci sera terminée.

24-01-09

SUIVI DE PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER AUX COMITÉS SUIVANTS

- Table de concertation vélo : il n'y a pas d'information qui concerne notre quartier. Pour 2023, le service [à vélo](#) a dépassé ses objectifs avec 670 000 déplacements alors que l'objectif était de 350 000. De 100 stations et 1000 vélos en 2023, le service passera à 115 stations et 1300 vélos en 2024. Il est discuté qu'éventuellement le quartier des Rivières puisse avoir une station.
- Comité des conseils de quartier des Rivières et de la Haute-Sainte-Charles (Comité élargi sur la mobilité dans Vanier): en lien avec le PPU et avec les comités Accès Mobilité Durable et Vivre en Ville, il a été proposé que l'autoroute devienne un boulevard urbain. Prochaine rencontre aura lieu à la fin mars. Il y a une proposition de produire un mémoire et que le Conseil de quartier émette une résolution afin d'appuyer le projet.

24-01-10

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- Date, heure et présidence (résolution)
- Rapport annuel et états financiers (info)
- Horaire et activité (discussion)

RÉSOLUTION 24-CA-03

TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SUR UNE PROPOSITION M. MARTIN TRUDEL DUMENT APPUYÉE PAR M. JEAN ROCHETTE, il est UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf fixe la date de l'assemblée générale annuelle au 17 avril 2024 à 19h au centre communautaire Lebourgneuf.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION 24-CA-04

PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SUR UNE PROPOSITION M^{ME} LISE BILODEAU DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE VILLENEUVE, il est UNANIMEMENT RÉSOLU que le Conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf demande à Mme Éloïse Gaudreau ou son substitut de présider l'assemblée générale annuelle au 17 janvier 2024.

ADOPTÉE

Mme Lise Bilodeau demande que le rapport annuel soit produit par la secrétaire de soutien. Un montant de 250\$ est proposé. La charge de travail nécessaire à la production du rapport annuel sera évaluée par la secrétaire de soutien et une résolution sera demandée au prochain conseil de quartier.

Horaire et activité : il est proposé de faire appel à la [Société d'histoire des Rivières](#) afin d'obtenir une proposition de conférence.

24-01-11 CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET AFFAIRES INTERNES

Trésorerie

M^{me} Villeneuve indique que le solde est de 620,09 \$ au 30 novembre 2023. Après avoir acquitté les frais de service pour le mois de septembre (2,95 \$) et les frais de secrétariat (90\$) et avec l'obtention de la subvention de 2415\$, le solde est de 2942,14\$ au 31 décembre 2023.

RÉSOLUTION 24-CA-05

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES FRAIS DU SOUPER POUR LA RENCONTRE DU 17 JANVIER 2024.

SUR UNE PROPOSITION DE M^{ME} HÉLÈNE LANCUP DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE BILODEAU, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de verser la somme de 142,14\$ à M^{me} Lise Villeneuve. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

Secrétariat

RÉSOLUTION 24-CA-06

FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DU 17 JANVIER 2024.

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DUMENT APPUYÉE PAR M. LOUIS-SIMON ROCHETTE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de verser la somme de 90 \$ à M^{me} Martine Gagnon pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

Correspondance :

Aucune

24-01-12 DIVERS/VARIA

Visite au député M. Mario Asselin : M^{me} Lise Bilodeau se déclare satisfaite de la rencontre avec le député Mario Asselin, mentionnant que ce dernier a fait preuve de compréhension et d'ouverture envers les problématiques de planification urbaine dans le quartier des Rivières. Des discussions se poursuivront avec M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère

24-01-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la réunion à 21h25.

*M^{me} Lise Bilodeau,
Présidente*

*M^{me} Cynthia Fauteux,
Secrétaire*